



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

centres hospitaliers

Question écrite n° 6848

Texte de la question

M. Jean-François Chossy appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé sur une décision qui viserait à fermer le service d'oncologie pédiatrique de l'hôpital Robert-Debré à Paris. Les familles d'enfants malades se montrent très préoccupées par cette fermeture qui pourrait intervenir en septembre 1998, alors que les raisons en sont mal connues. Ce service est pourtant reconnu par sa très haute technicité dans son approche du traitement des tumeurs chez l'enfant. De plus, l'hôpital Robert-Debré est le seul de l'AP/HP à disposer d'un tel service. Il lui demande en conséquence quelles sont les initiatives qu'il compte prendre sur ce dossier.

Texte de la réponse

Dans le cadre de la mise en oeuvre des orientations de son projet d'établissement pour la période 1996-2000, l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris envisage de transférer l'activité d'oncologie pédiatrique de l'hôpital Robert-Debré et de créer dans cet établissement un service de pédiatrie à orientation pneumologique en capacité de répondre aux principaux besoins des enfants qu'elle accueille. Pour autant, l'activité d'oncologie pédiatrique sera maintenue et transférée dans un autre établissement de l'AP-HP dont le choix n'est à ce jour pas arrêté.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Chossy](#)

Circonscription : Loire (7^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6848

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 24 novembre 1997, page 4172

Réponse publiée le : 1er juin 1998, page 3059